

**Séminaire régional l'universalisation de la Convention
sur les armes à sous-munitions**

Cérémonie d'ouverture

Déclaration de Mme Cécile MUKARUBUGA,

Coordinatrice Résidente par Interim du Système des Nations au Togo

Lomé, 22 Mai 2013

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au nom du Système des Nations Unies au Togo, je voudrais vous souhaiter la cordiale bienvenue ici au Togo. Je suis honorée de pouvoir prendre part à la cérémonie d'ouverture de ce séminaire consacré à cet important défi, ou plutôt devrais-je dire, à cet important objectif, à savoir

: l'universalisation de la Convention sur les armes à sous-munitions.

Avant tout propos, je voudrais remercier le gouvernement du Togo pour son accueil et son leadership dans l'organisation de cette rencontre. Je voudrais également remercier les gouvernements du Ghana, de la Zambie et de la Norvège pour leur inestimable partenariat ainsi que la Coalition sur les armes à sous munitions et le Comité International de la Croix Rouge pour leurs efforts sans relâche afin de bannir les armes à sous munitions de la surface du globe.

Ce séminaire régional est le résultat de l'implication des Etats africains dans les efforts d'universalisation de la Convention sur les armes à sous munitions. En effet, depuis la signature de la convention en décembre 2008, le nombre d'Etats africains l'ayant ratifié n'a cessé de croître de façon constante. Ce qui démontre le fort engagement des Etats africains vis à vis des impératifs humanitaires de la convention ainsi que leur forte conviction sur l'importance du renforcement du droit international humanitaire.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Profondément attachés à l'universalisation et à la mise en oeuvre de la Convention, les Etats africains ont activement oeuvré au niveau national pour la mise en place des obligations contenues dans la CCM. Ils ont pleinement pris part aux réunions internationales pour rendre compte des progrès accomplis et renouveler les efforts de mise en oeuvre. Plusieurs Etats ont également organisé des rencontres régionales sur la Convention, notamment à Livingstone, Kampala, Pretoria, Accra et maintenant Lomé.

A ce jour, sur les 54 Etats que compte l'Afrique, 42 ont rejoint la Convention, 23 sont des Etats Parties, 19 sont signataires travaillant à leur ratification. Notons également que des efforts considérables sont actuellement en cours dans nombre de ces Etats pour parvenir à réaliser les obligations de la Convention. A titre d'exemple, je souhaiterais citer la République Centrafricaine, le Congo et la Mauritanie qui ont terminé la destruction de leurs stocks d'armes à sous munitions. De meme, la République Democratique du Congo fait partie des trois pays volontaires qui soumettent régulièrement leur rapport sur l'article 7.

Les efforts pour l'universalisation sont également encourageants et portent des fruits. En mai 2012, 34 Etats Africains ont en effet adopté le Plan d'Action d'Accra sur l'universalisation de la CCM encourageant les Etats non parties à la Convention à *“prendre toutes les mesures nécessaires pour ratifier ou accéder”* avant la troisième réunion des Etats parties tenue à d'Oslo en septembre 2012. Depuis lors, le Tchad a

accédé à la convention le 26 Mars 2013 et nous sommes fiers de compter ce pays parmi les Etats parties.

Mesdames, Messieurs, Chers invités,

Ce séminaire régional est le résultat d'un partenariat entre trois Etats africains, le Togo, la Zambie et le Ghana. Aucun de ces Etats n'a jamais utilisé, produit, transféré ou stocké d'armes à sous munitions ; mais tous ont pleinement pris la mesure de la nature préventive de ce traité pour les générations futures. Au cours de toutes ces années, le PNUD a été heureux d'apporter un soutien technique et opérationnel aux initiatives entreprises, notamment par ces Etats pour soutenir la mise en oeuvre et l'universalisation de la CCM.

Comme vous le savez tous, la Zambie, Président-désigné de la quatrième réunion des Etats parties, va axer sa présidence sur la promotion de l'universalisation de la CCM à travers le monde. Les Nations Unies soutiennent pleinement cette initiative et espèrent que le travail entrepris tout au long de ces deux jours contribuera positivement et significativement à cet objectif. Nous espérons tout particulièrement que les Etats participant à ce séminaire parviendront à se mettre d'accord sur une Déclaration – la Déclaration de Lomé – qui pourra être présentée à la Quatrième Réunion des Etats parties à Lusaka en Septembre prochain.

Enfin et comme indiqué lors de la réunion intersessionnelle de la Convention sur les armes à sous munitions qui s'est déroulée à Genève

en avril, je voudrais réaffirmer l'engagement des Nations Unies pour qui chaque opportunité est une occasion pour promouvoir l'universalisation de la Convention. Que ce soit au siège, à travers l'action menée par l'Unité d'Appui interimaire à la mise en oeuvre de la Convention, ou sur le terrain, dans les bureaux locaux des différentes agences de l'ONU, nous continuerons à mener tous les efforts possibles pour soutenir les Etats contaminés par la présence des stocks d'armes à sous munitions.

Pour terminer, je voudrais saisir cette opportunité pour remercier chacun de vous pour le temps qu'il consacre à cette rencontre. Je vous souhaite un séminaire fructueux et vous encourage vivement à partager vos expériences et idées afin que nous puissions développer des strategies ambitieuses pouvant guider le processus d'universalisation au cours des mois et années à venir.

Je vous remercie